## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 29 NOVEMBRE 2024

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET 2024
Monsieur Georges JULLIEN, Président, ouvre la séance à 18 heures et procède à l'appel :
<u>Présents</u> : Georges JULLIEN, Mireille MEYNAUD, Marine CHABANNES, Valérie CHARAVIN, Madeleine CIBRARIO, Magali FROSSARD, Marie-Line MULET, Monique ROGGI
Absent excusé : //
Absent : Guy VERMEE
*_*_*_*
1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE Madame Marie-Line MULET est élue à l'unanimité.
*_*_*_*

## 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vote: POUR à l'unanimité

\*\_\*\_\*\_\*

## 3. DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET 2024

Monsieur le Président expose :

Il convient d'établir la décision modificative n° 3 suivante pour intégrer les amortissements de l'année dans le budget 2024 :

Section Fonctionnement - dépenses Chapitre 011 – Charges à caractère général

compte 6232 Fêtes et cérémonies : -500€

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

compte 6811 Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : 500€

. Section Investissement - dépenses :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles compte 2138 Autres constructions : 500€

Section Investissement – recettes:

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections compte 28158 Amortissements autres installations, matériel et outillages techniques : 500€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration décide :

**ARTICLE 1.** D'approuver la décision modificative numéro 3 du budget 2024.

ARTICLE 2. D'abroger la délibération 2024/29 en date du 20 novembre 2024.

Vote: POUR à l'unanimité

\*\_\*\_\*\_\*

La séance est levée à 18 heures 05. A Noves, le 29 novembre 2024.

> La secrétaire de séance Marie-Line MULET

Le Président, Georges JULLIEN